

La réforme des rythmes scolaires à Aulnay

Sommaire

L'organisation des rythmes scolaires à Aulnay 4

Une pause méridienne repensée **Page 5**

Une semaine respectueuse des rythmes de l'enfant **Page 6**

Un suivi de la mise en œuvre de la réforme **Page 7**

Une mise en œuvre progressive des Temps d'Activités Périscolaires 8

Un calendrier pour porter l'exigence de la qualité **Page 9**

Une mobilisation de tous les acteurs **Page 10**

Des activités composées autour d'un projet cohérent **Page 11/12**

Une ambition forte pour la rentrée de septembre 2015 13

Des TAP pour toutes les écoles et tous les enfants **Page 14**

Une offre enrichie et renforcée dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) **Page 15**

Édito



Madame, Monsieur,

Nous voulions tirer le meilleur de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons donc été dans l'obligation de prendre le temps de construire un ensemble cohérent en mobilisant les ressources nécessaires. Certaines communes ont fait le choix de mettre à la place des Temps d'Activités Périscolaires de la garderie. D'autres des TAP payants, excluant de fait de nombreux enfants. Nous avons choisi pour notre part de proposer des TAP de qualité qui apportent un réel bénéfice aux enfants, et ceci gratuitement, sur un temps où nous savions qu'une majorité d'entre eux pourraient y participer. Tout est bien sûr perfectible. Il est toujours difficile pour une politique publique de contenter tout le monde. Cependant, soyez sûr que le fil rouge de notre action est et restera toujours le même : l'intérêt de nos enfants.

Bien sincèrement,

Claire FOUQUE
Adjointe au maire
Chargée de l'Éducation
et de la restauration municipale

L'organisation des rythmes scolaires à Aulnay

La Ville d'Aulnay-sous-Bois a été dans l'obligation d'appliquer la réforme des rythmes scolaires pour l'année 2014/2015. Il a été décidé de positionner la demi-journée d'enseignement supplémentaire le samedi matin et d'allonger la durée de la pause méridienne d'une demi-heure. Cette organisation est reconduite l'année prochaine.

Rappel

- Un temps d'enseignement de 24 heures partagé en 9 demi-journées dont 5 matinées (comprenant le mercredi ou le samedi).
- Un temps d'enseignement sur une journée qui n'excède pas 5h30.
- Un temps d'enseignement sur une demi-journée qui n'excède pas 3h30.
- Une pause méridienne qui n'est pas inférieure à 1h30.
- Des temps d'activités périscolaires (TAP) peuvent être proposés, gratuitement ou non, par la commune sur le temps libéré.

Une pause méridienne repensée

Les TAP sur la pause méridienne, c'est un système plus lisible pour les enfants et leurs parents. Au lieu d'être un temps supplémentaire contraignant, ce temps est intégré au déroulé habituel de la journée de classe.



11h30 - Restauration et jeux dans la cour*



12h30 - Temps d'Activités Périscolaires**



13h30 - Reprise de la classe

* ou Temps d'Activités Périscolaires
** ou restauration et jeux dans la cour



Grâce à des activités calmes et apaisantes, l'enfant est dans de meilleures conditions de concentration pour aborder l'enseignement de l'après-midi.



Deux heures, c'est un temps plus long pour permettre à tous les enfants de se restaurer dans de bonnes conditions.



Des encadrants en nombre suffisant, dont l'activité peut ainsi être pérennisée et professionnalisée, pour permettre un meilleur accueil des enfants.



Les enfants qui déjeunent en dehors de l'école ont la possibilité de participer aux TAP sur les créneaux 11h30-12h30 ou 12h30-13h30.



Une semaine respectueuse des rythmes de l'enfant

Faire classe le samedi matin évite une désynchronisation des enfants du fait d'un week-end trop long. La régularité des couchers et le respect du temps de sommeil favorise les apprentissages et le développement harmonieux de l'enfant. Ne pas avoir d'enseignement le mercredi

permet aux enfants d'avoir une pause dans la semaine et de pratiquer une activité périscolaire ou d'aller au centre de loisirs.

Les petits aulnaysiens, pour trois-quarts d'entre eux, pratiquent une activité en dehors de l'école, le mercredi.



Dans son rapport du 5 mars 2013, l'Académie nationale de Médecine souligne que le choix du samedi matin plutôt que du mercredi est *« préférable pour éviter la désynchronisation inévitable de l'enfant en début de semaine »*.



De plus en plus de communes étudient la possibilité de passer au samedi matin quand elles n'ont pas déjà sauté le pas. En Seine-Saint-Denis, la Ville de Stains a décidé pour la rentrée prochaine que les cours auraient désormais lieu le samedi matin.

Un suivi de la mise en œuvre de la réforme

La mise en place de cette réforme nécessite la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la vie de l'enfant à l'école et en dehors. Composé de représentants des ATSEM, des animateurs, de l'Éducation nationale et des services de la Ville mais aussi des parents, un conseil d'évaluation des rythmes scolaires s'est réuni dès novembre 2014 pour évaluer l'intérêt de la réforme et suivre sa mise en œuvre.

Découvrir les documents :

- L'étude comparative sur le samedi matin / mercredi matin ;
- L'étude comparative sur les hypothèses de positionnement des TAP ;
- Les comptes rendus du conseil d'évaluation.



sur rythmes.aulnay-sous-bois.fr



Une mise en oeuvre progressive des Temps d'Activités Péri-scolaires

Face au refus du gouvernement d'accorder un délai pour construire un projet éducatif concerté, la Ville a du opter pour une mise en œuvre progressive des TAP, dès l'année 2015. Ce temps d'analyse et de recul était nécessaire pour respecter un principe de précaution primordial quand il est question de la prise en charge des enfants.

Quelques chiffres

- **31** écoles élémentaires et **23** écoles maternelles soit **54** écoles primaires au total
- **6552** enfants en élémentaire et **4057** en maternelle soit plus de **10.000** enfants scolarisés
- **7738** enfants, plus de $\frac{3}{4}$ des enfants, fréquentent la restauration scolaire le midi

Un calendrier pour porter l'exigence de la qualité



Sur la base du volontariat, les écoles ont été sollicitées pour la mise en place progressive des TAP. Dès janvier 2015, 13 écoles élémentaires ont intégré le dispositif expérimental. Elles ont été rejointes en mars 2015 par 9 nouvelles écoles dont 2 écoles maternelles. Proposés pour partie

sous la forme de modules de 6 semaines environ, ces TAP ont suscité l'intérêt et l'enthousiasme des enfants. À la rentrée de septembre 2015, l'objectif est de généraliser les TAP à l'ensemble des écoles de la Ville d'Aulnay-sous-Bois.

Janvier 2015

1^{er} module
13 écoles*

Mars 2015

2^e module
22 écoles**

Mai 2015

3^e module
22 écoles**

Septembre 2015

Généralisation
à l'ensemble des écoles

* Savigny 1 et 2, Bourg 2, Ormeteau, Anatole France, Fontaines-des-Prés 1, Paul Bert, Croix Rouge 1, Paul Éluard 1 et 2, Croix-Saint-Marc, le Parc, Prévoyants

** Fontaines-des-Prés 2, Jules Ferry 1 et 2, Merisiers 1 et 2, Pont de l'Union, Bourg 1, République (maternelle), Perrières (maternelle) en plus des écoles ayant intégré le dispositif dès le 1^{er} module.

Une mobilisation de tous les acteurs

Pour assurer la diversité et le renouvellement constant des activités proposées, de nombreux acteurs ont été mobilisés cette année. Au-delà des animateurs périscolaires, ce sont aussi les associations et les services de la Ville qui sont intervenus.



Les services de la Ville.

Direction des Sports,
Direction de la
Culture, Bureau information
jeunesse, Service prévention
et sécurité, Maison de
l'environnement, Direction de
l'Éducation, Service jeunesse,
Direction de la Santé, Espaces
publics, Le Cap, le Réseau des
bibliothèques, etc.



Les associations

O'Ludo Club, Amical
Scrabble, ADIOT, JHR
CREW, Compagnie 6TD, Periscola,
English Line Institute, etc.



Les partenaires de la Ville

CRÉA, Théâtre et cinéma
Jacques Prévert, IADC, etc.



Atelier « initiation à la théâtralité » à l'école Savigny 1

Des activités composées autour d'un projet cohérent

Le projet d'animation élaboré s'articule autour de quatre axes : les valeurs de la citoyenneté, l'affirmation de la personnalité de l'enfant, l'ouverture au sport, à la culture et aux arts ainsi que la sensibilisation au développement durable.

Voici quelques exemples d'activités proposées à vos enfants :

DÉVELOPPEMENT DURABLE

« *Moi, éco-citoyen, ambassadeur de ma planète* », proposé par le service espaces publics de la Ville

À la maison, à l'école, au parc, les déchets sont partout. Un simple goûter peut virer au cauchemar avec une quantité incroyable d'emballages à jeter. Les jeter, oui, mais dans la « bonne » poubelle.

OBJECTIF

Permettre aux enfants d'être des « éco-citoyens » en leur apprenant tout en s'amusant, ce qu'est la prévention des déchets.

AFFIRMATION DE SOI

« *Initiation à la Théâtralité* », proposé par le Théâtre Jacques Prévert et la compagnie Violetta

La théâtralité, c'est avant tout le partage avec l'autre ou avec un groupe. Partage d'émotions ou de mots. Cet atelier vise à faciliter l'expression corporelle des enfants ainsi que l'oralité et la lecture à voix haute pour faciliter la communication dans le respect de l'autre et du groupe.

OBJECTIF

Développer la créativité des élèves par l'expression théâtrale.

Des activités composées autour d'un projet cohérent

LANGUE VIVANTE

« *Funny break* », proposé par
l'association English Line Institute

Plus on grandit, plus la capacité d'apprendre une deuxième langue décroît, d'où la nécessité très tôt de découvrir d'autres langues. Les séances sont composées d'un premier temps d'apprentissage linguistique et culturel où l'enfant va apprendre à dire des mots simples, à compter ou à découvrir des monuments d'un pays anglophone puis d'un second temps de détente avec des chants, des dessins ou des jeux.

OBJECTIF

Permettre aux enfants de découvrir la langue anglaise de façon ludique et interactive.



CITOYENNETÉ

« *Moi, jeune citoyen* », proposé
par la Direction Prévention Sécurité
de la Ville

À partir de situations de la vie quotidienne, une exposition mobile permet d'échanger autour de questions sur la citoyenneté et notamment des règles de vie à l'école, au sein de sa famille et dans l'espace public.

OBJECTIF

Sensibiliser les enfants aux droits et devoirs dans la société.

SANTÉ

« *Moi et ma santé* », proposé par la Direction de la Santé de la Ville

A travers différentes séances thématiques, l'enfant est amené à découvrir comment bien manger, bien dormir et faire de l'activité physique. Mieux vivre au quotidien pour les enfants à travers l'importance de ne pas grignoter entre les repas, de manger équilibrer mais aussi en promouvant le bien dormir par des enseignements ludiques et de la relaxation.

OBJECTIF

Favoriser le bien-être et la santé des enfants à travers les questions de nutrition et de sommeil.

Une ambition forte pour la rentrée de septembre 2015

À la suite de phase d'expérimentation, l'objectif est que des TAP soient proposées aux enfants dans l'ensemble des écoles d'Aulnay-sous-Bois. L'exigence demeure la même avec des TAP de qualité qui apportent un réel bénéfice aux enfants.



Témoignage

« Comme pour toute nouvelle organisation, les débuts ont connu quelques loupés mais la qualité des ateliers proposés a dépassé nos attentes : les élèves sont vraiment enchantés de pouvoir y participer. Les activités sont riches et les intervenants très professionnels. »

M. Ahcène MAGRI

Directeur de l'école élémentaire Savigny 2



Des TAP pour toutes les écoles et tous les enfants

Cette année, l'expérimentation de la mise œuvre des TAP était réalisée sur la base du volontariat des écoles. L'année prochaine sera l'occasion d'une mise en pratique concrète de l'ambition et des objectifs portés par la municipalité.

DES PRINCIPES RÉAFFIRMÉS :

- Couverture de l'ensemble des écoles primaires de la Ville
- Un accès gratuit aux TAP pour les enfants
- Ouverture des TAP aux enfants qui ne fréquentent pas la restauration scolaire

DES OUTILS À DISPOSITION :

- Élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT)
- Engagement de discussions avec l'Éducation nationale pour la coordination entre les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et les TAP
- Réflexion sur l'utilisation des locaux pour les TAP

Chiffres-clefs

Aujourd'hui,

81 animateurs

sont dédiés aux TAP.

À la rentrée prochaine,

ils seront près

de **250**.



Témoignage

« Grâce à une équipe d'animation optimum ainsi que des intervenants extérieurs, nous avons su relever ce challenge. Je remercie mon équipe, ma hiérarchie ainsi que les parents de nous avoir soutenu et aidé dans ce projet de grande envergure. L'aventure continuera l'an prochain. »

**Mme Myriam
ROLLAND DE KERDORÉ**

Responsable pause méridienne
de l'École élémentaire Bourg 2

Une offre enrichie et renforcée dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT)



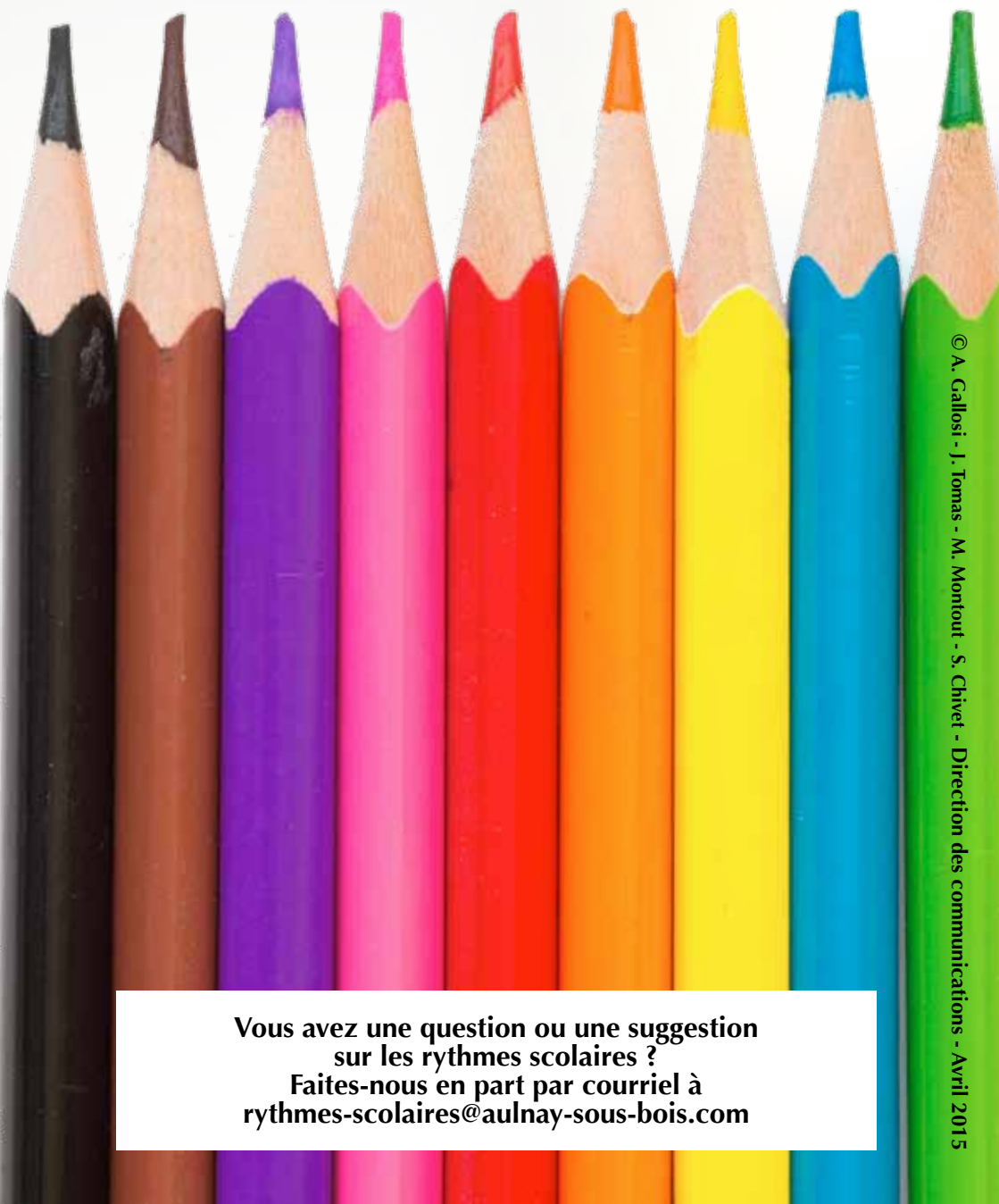
- Pour donner à chaque enfant toutes les chances de s'épanouir autant que de réussir sa scolarité, Aulnay-sous-Bois a décidé d'inclure cette application de la réforme dans le cadre plus large d'un projet éducatif territorial (PEDT).

- L'aménagement des rythmes scolaires ne concerne pas uniquement l'organisation des horaires à l'école. Poser la question du rythme de vie des élèves amène à s'interroger de façon beaucoup plus globale sur l'éducation et la place de l'enfant et de l'adulte dans les apprentissages. Parler des rythmes c'est redonner la priorité aux enfants, à leur épanouissement, à de meilleures conditions d'apprentissage pour

l'égalité des chances. Parler des rythmes c'est aussi avoir une approche globale de l'éducation et redonner la légitimité à l'ensemble des acteurs.

- Ces différentes activités doivent être pensées de façon globale afin d'assurer la plus grande cohérence du parcours de l'enfant. C'est la raison pour laquelle la Ville d'Aulnay-sous-Bois a souhaité engager une large concertation avec toutes les parties prenantes (Education nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Famille, Ville, associations, institutions culturelles et sportives, etc.) pour définir de façon partagée un ensemble de principes qui guideront la mise en œuvre du projet éducatif (PEDT).

**Retrouvez plus d'informations sur :
rythmes.aulnay-sous-bois.fr**



**Vous avez une question ou une suggestion
sur les rythmes scolaires ?
Faites-nous en part par courriel à
rythmes-scolaires@aulnay-sous-bois.com**